

« Ne pas s'enfermer dans un carcan »

“ Les dirigeants politiques sont démunis face à la crise laitière conjoncturelle qui frappe l'Union européenne, la France notamment où notre ministre Le Foll n'a pour solution que de prôner les OP et AOP, une soit disant régulation volontaire des volumes et des contrats tripartites. Ce n'est pas une politique laitière d'avenir, c'est un rideau de fumée pour cacher sa méconnaissance de l'économie des marchés laitiers. Sur les OP, j'ai été l'un des premiers à lancer une union des groupements Lactalis, dès 2011, qui a abouti à la création de l'OPLGO. Nous avons œuvré en partenariat avec l'entreprise à la mise en place de la cessibilité des contrats de gré à gré entre producteurs. Et là, patatras! Le législateur, sur demande du ministre de l'Agriculture, a voté l'interdic-

tion de la cession onéreuse des contrats pour sept ans, solution qui permettait une restructuration trop longtemps retardée! Alors on peut s'interroger sur l'utilité des OP qui, dès qu'elles innovent et sortent des sentiers battus, sont désavouées! Si les OP et AOP doivent, pour plaire au ministre ou aux syndicats établis, réitérer les politiques du passé qui ont échoué à faire entrer la France laitière dans l'économie de marché, je me refuse à participer à cette comédie qui sera dramatique pour les producteurs, et toute la filière française. Mon objectif, c'est la liberté individuelle de chaque producteur dans ses choix pour son entreprise et non de l'enfermer dans un carcan. C'est pourquoi le contrat doit être entre le producteur et l'industriel (privé ou coop). Faire entrer la GMS dans le deal

serait affaiblir encore un peu plus le producteur. Les conditions contractuelles doivent être claires, s'appuyer sur le droit et faire l'objet d'une négociation entre une OP, un groupement mandaté ou direct entre éleveurs et collicteurs. Sur le prix, il est important de trouver une solution pérenne qui donne des perspectives à moyen terme et sécurise tant le producteur que le transformateur. C'est pour cette raison qu'il faut mettre en place, soit un marché à terme, soit un prix fixe sur une partie du volume sur plusieurs mois. Les OP et AOP ne doivent pas devenir de nouveaux freins ou des lieux pour recycler des solutions ou des hommes qui ont échoué dans le passé, mais des organisations qui facilitent la modernisation et l'accroissement des moyens de production en phase avec les marchés intérieurs

et les exportations. L'avenir n'appartient pas à telle ou telle organisation, mais aux producteurs, eux seuls, par leurs choix de chefs d'entreprise, ont les clefs de leur devenir.

Concernant la maîtrise des volumes, les producteurs français ont été plus que vertueux depuis la fin des quotas (pénalités pour dépassement chez les industriels privés, prix B, voir C dissuasifs dans les coopératives). Mais pour quel résultat? Une perte de compétitivité au profit des pays qui ont poussé à faire plus de lait! S'il doit y avoir régulation (en fait réduction) des volumes, elle doit se faire dans ces pays. Messieurs les Allemands, Hollandais, Irlandais, régulez les premiers! ”

RONAN JACQUES, PRÉSIDENT DE L'ASSO LACTALIS OUEST, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPLGO